



## **Déclaration Finale du 9e Congrès International des Villes Éducatrices**

Dans le droit fil du congrès de Gênes qui, en 2004, a traité le thème « Une autre ville est possible, l'avenir de la ville comme projet collectif » et qui a débouché sur la nouvelle Charte des villes éducatrices, le congrès de Lyon a travaillé sur la nécessité de promouvoir « La place de l'Homme dans la Cité » (en prenant Homme dans son sens universel, les hommes et les femmes qui vivent dans la cité et la font vivre). Nous avons donc, dans nos discussions, nos échanges et nos débats, réfléchi à ce que pourrait et devrait être « le nouvel humanisme urbain » susceptible de donner un sens politique au développement des villes, susceptible de tracer les voies d'avenir permettant de donner la place qu'ils méritent à nos enfants et à nos jeunes.

Dans un contexte de mondialisation trop souvent peu régulée et mal maîtrisée, à rebours de la concurrence exacerbée entre les grandes aires urbaines, les villes de l'association internationale des villes éducatrices réaffirment l'urgence et la nécessité :

- de défendre et de promouvoir des valeurs communes (égalité, solidarité, paix, respect de la dignité humaine),
- de prendre les initiatives nécessaires pour concrétiser ces valeurs dans les politiques locales,
- de développer coopérations et échanges, de mener en commun des actions de formation de leurs élu(es) et de leurs personnels qui aillent dans le sens de l'appropriation de ces valeurs humanistes.

Parmi les aspects à privilégier, trois grandes priorités nous paraissent émerger des travaux de ce congrès de Lyon.

- Dans le cadre de leur démarche éducatrice globale, les villes de l'association ont réaffirmé leur volonté de donner la priorité à l'enfance et la jeunesse : cette affirmation est au fondement même de l'existence de notre association et de notre charte. Elle se traduit désormais par une déclaration spécifique sur les Droits et la place de l'enfant (de 0 à 6 ans) dans la Cité mais aussi par l'engagement de développer nos projets éducatifs locaux, par la prise en compte de l'éducation tout au long de la vie, par l'affirmation de



l'importance de l'éducation non formelle (autrement dit : l'éducation populaire) dans toutes nos politiques, par la volonté de travailler pour promouvoir la mixité, par la décision de combattre toutes les formes de discrimination, par l'exigence de mener des politiques aidant à la formation des jeunes et facilitant l'accès à l'emploi.

- Le second aspect que nous nous engageons à privilégier est le renforcement de la démocratie participative. Dans tous nos projets urbains, la participation des habitants doit être pensée et prévue ; dans toutes nos initiatives politiques, priorité doit être donnée au respect des principes du développement durable.

Dans cet esprit, les villes éducatrices vont renforcer leurs échanges et leurs expériences de gestion des temps de la ville (famille, éducation, loisirs, travail, transports) ; il s'agira là d'un axe de travail transversal, d'une démarche éducatrice globale visant, à la fois, à améliorer les conditions de vie, à favoriser l'égalité hommes – femmes, à renforcer la démocratie locale, à rassembler les acteurs de la ville.

- Le troisième axe de travail porte sur le renforcement des coopérations entre villes et avec les autres réseaux de villes. Sur ce point, nous développerons plusieurs axes traités lors des ateliers du congrès :
  - Le renforcement nécessaire des coopérations éducatives,
  - La nécessité de prendre des initiatives visant à lutter contre la fracture numérique,
  - Le développement des services publics locaux de base et la formation des cadres, des personnels et des élu(e)s,
  - La volonté de promouvoir l'éducation à la paix, dans sa dimension interne à la cité comme dans sa dimension internationale.

Nous appelons les villes de l'AICE et toutes celles qui nous rejoindront à prendre toute leur place dans la concrétisation de ces engagements.

Lyon, septembre 2006